

Championnats Suisses Elite patinage artistique 2010 Dames, messieurs, couples et danse sur glace

Championnats Suisses Juniors 2010 Couples et danse sur glace

Championnats Suisses Cadets 2010 Couples et danse sur glace

10 - 12 décembre 2009, Lugano

PUBLICATION

| | |
|---------------------|---|
| RESPONSABLE | Union Suisse de Patinage Commission Figure |
| ORGANISATEUR | Club Pattinaggio Lugano |
| LIEU | Pista Resega, Via Chiosso 8, 6952 Canobbio |
| MUSIQUE | CD's et cassettes |

Les championnats se dérouleront conformément aux règlements ISU 2008 de l'artistique et de la danse et aux règlements USP 2009.

CONCOURS

| | | |
|------------------|-------------------------------|---|
| DAMES | Programme court: | Voir règlement ISU 2008 et circulaire USP no 8 du 12.6.2009 ainsi que les conditions techniques y relatives |
| | Libre: | 4 minutes +/- 10 secondes |
| MESSIEURS | Programme court: | Voir règlement ISU 2008 et circulaire USP no 8 du 12.6.2009 ainsi que les conditions techniques y relatives |
| | Libre: | 4 minutes 30 secondes +/- 10 secondes |
| COUPLES | Programme court: | Voir règlement ISU 2008 et circulaire USP no 8 du 12.6.2009 ainsi que les conditions techniques y relatives |
| | Libre Elite: | 4.30 minutes +/- 10 secondes |
| | Libre Juniors: | 4 minutes +/- 10 secondes |
| | Libre Cadets: | 3.30 minutes +/- 10 secondes |
| DANSE | Danses imposées Elite: | Golden Waltz ou Tango Romantica |
| | | Voir règlement ISU 2008 et circulaire USP no 11 du 23.6.2009 Il y aura une danse imposée à patiner. Elle sera tirée au sort par la Commission Figure et communi- |

quée le 12 novembre 2009. Musique actuelle et officielle ISU

Danse originale Elite:

"Rhythms of Folk / Country Dance)
selon Communications ISU correspondantes
Durée: 2.30 minutes +/- 10 secondes

Voir règlement ISU 2008 et circulaire USP no 11 du 23.6.2009

Libre Elite:

4 minutes +/- 10 secondes

Voir règlement ISU 2008 et circulaire USP no 11 du 23.6.2009

Danses imposées Juniors:

Westminster Waltz ou Argentine Tango

Voir règlement ISU 2008 et circulaire USP no 11 du 23.6.2009

Il y aura une danse imposée à patiner. Elle sera tirée au sort par la Commission Figure et communiquée le 12 novembre 2009. Musique actuelle et officielle ISU

Danse originale Juniors:

"Rhythms of Folk / Country Dance"
selon Communications ISU correspondantes
Durée: 2.30 minutes +/- 10 secondes

Voir règlement ISU 2008 et circulaire USP no 11 du 23.6.2009

Libre Juniors:

3.30 minutes +/- 10 secondes

Voir règlement ISU 2008 et circulaire USP no 11 du 23.6.2009

Danses imposées Cadets:

Rocker Foxtrot, European Waltz, Paso Doble

Voir règlement ISU 2008 et circulaire USP no 11 du 23.6.2009

Les deux danses imposées à patiner seront tirées au sort avant le premier entraînement officiel

Libre Cadets:

3 minutes +/- 10 secondes

Voir règlement ISU 2008 et circulaire USP no 11 du 23.6.2009

DOPING

Les contrôles anti-dopage seront effectués selon les statuts USP, chapitre XIV, par. 43, les "Regulations" ISU et les directives de l'association Olympique Suisse.

La déclaration de soumission est à envoyer avec l'inscription au secrétariat de l'USP.

PROGRAM CONTENT SHEET

Les formulaires "Program Content" sont à envoyer au secrétariat de l'USP jusqu'au 10 novembre 2009 le plus tard.

LICENCES

Lors du tirage au sort, chaque participant est tenu de se présenter au juge-arbitre avec sa carte de licence renouvelée.

Les étrangers sont admis à ces championnats selon le règlement USP 1.3.2.1.

INSCRIPTIONS

Seules les inscriptions sur le formulaire original de l'USP seront valables (**les étrangers sont priés de joindre une copie de la dispense de la Fédération concernée**) et à envoyer à:

Union Suisse de Patinage, Haus des Sports
Case postale 606, 3000 Bern 22

Les patineuses et patineurs qui nous ont déjà fait parvenir une photo passeport électronique pour leur licence n'ont pas besoin de joindre une nouvelle photo. Par contre ceux qui ne l'ont pas encore fait sont priés d'envoyer par mail une photo électronique à l'adresse E-mail suivante:

d.roost@tgev.ch (Mme Doris Roost)

DÉLAI D'INSCRIPTION

15 septembre 2009

PAS D'INSCRIPTIONS TARDIVES - LES INSCRIPTIONS AVEC TIMBRE POSTAL APRÈS LA DATE D'INSCRIPTION NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDÉRATION.

FINANCE D'INSCRIPTION

CHF 300.-- / participant Elite
CHF 350.-- / couples Elite et Juniors
CHF 300.-- / couples Cadets

à payer jusqu'au 1^{er} novembre 2009 au compte CCP 84-5561-2 de l'USP.

AUCUNE FINANCE D'INSCRIPTION NE SERA REMBOURSÉE.

RESPONSABILITÉ

L'USP et le club organisateur ne portent aucune responsabilité vis-à-vis des concurrents et des fonctionnaires de la compétition.

LOGEMENT ET ENTRETIEN

Les frais de logement et d'entretien sont à la charge des participants ou de leurs clubs.

RENSEIGNEMENTS

Monsieur Stefano Nocchi
Via Cantonale 1, 6945 Porza
Tel. 091 / 942 60 15
E-mail: nocchi@ticino.com

Les détails concernant le programme et les hôtels seront envoyés aux participants par le club organisateur.

UNION SUISSE DE PATINAGE
Commission Figure